



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Bilan provisoire des effets de la pandémie sur les résultats des jeunes en formation et mesures pour faire baisser la pression

Les conséquences de la crise sanitaire sur les résultats des élèves et des gymnasiens sont désormais cernées avec davantage de précision. Les données réunies à l'issue du premier semestre 2020-2021 sont plutôt rassurantes. Certes, des indices ponctuels d'une détérioration existent ; mais celle-ci se révèle moins marquée qu'on ne le redoutait après le confinement du printemps dernier et suite aux quarantaines à répétition de l'année scolaire en cours. C'est seulement dans la longue durée que l'impact global de la crise sanitaire sur les notes et les parcours scolaires pourra être mesuré par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) qui y restera attentif. Devant la fatigue qui pèse sur les élèves et les professionnels de l'éducation, des aménagements permettent de faire baisser la pression tout en conservant les objectifs pédagogiques.

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a analysé les résultats et les absences des élèves de tout le canton durant le premier semestre de l'année scolaire en cours. Une comparaison a été faite avec les trois années précédentes. Une attention particulière a été portée à la part des élèves récoltant des résultats faibles ou insuffisants.

Premier enseignement, les notes des élèves (points récoltés dans les deux principaux groupes de disciplines) sont très proches de celles des années passées. Les totaux sont parfois plus élevés (10VP, 11VP), parfois légèrement inférieurs (9VG, 10VG et 9VP). Les taux d'élèves en situation d'échec sont globalement en légère baisse au degré primaire (6P et 8P). Ils sont en légère hausse au degré secondaire (9VG, 10VG, 11VG et 11VP), sans que cela paraisse alarmant. La hausse des échecs est toutefois plus marquée en 9VP. Ce résultat significatif n'est pas une surprise et constitue un point de vigilance. On peut y voir un effet direct de l'orientation en voie pré-gymnasiale (VP) de davantage d'élèves que les années précédentes en raison des décisions plus favorables prises en fin d'année scolaire puisqu'il avait été décidé que seul le résultat du meilleur des deux semestres était pris en compte après la fermeture des classes pendant deux mois au printemps 2020. Ce choix a amené

proportionnellement davantage d'élèves vers la voie pré-gymnasiale, dont une partie n'atteint aujourd'hui juste pas le niveau élevé d'exigence.

Le nombre d'élèves contraints de manquer l'école au cours du semestre écoulé est en baisse. Ce résultat coïncide avec les constats des pédiatres : la transmission des virus habituels de la grippe et de la grippe intestinale a nettement diminué grâce au respect généralisé des gestes barrières. En revanche, la durée moyenne des absences est en nette augmentation (+30%). Cela reflète les mises en quarantaine ordonnées par le médecin cantonal pour prévenir la circulation du Covid-19. Les effets des absences sur les résultats scolaires sont similaires à ceux de l'année précédente. Les absences prolongées dues aux quarantaines n'ont donc pas un impact significatif sur les résultats. Les enseignants ont pu, dans leur grande majorité, transmettre régulièrement les informations aux élèves absents au moyen de l'agenda électronique. Ces derniers ont ainsi pu travailler à domicile. Ces efforts tant du côté des professionnels de l'éducation que du côté des élèves et des familles ont porté leurs fruits.

Dans l'immédiat, ce bilan provisoire contribuera à ajuster les soutiens pédagogiques déployés à l'école obligatoire afin de prévenir des décrochages et de remédier à certaines situations d'échec. Au cours du semestre écoulé, la DGEO a octroyé des moyens supplémentaires à la grande majorité des écoles du canton selon une clef de répartition garantissant l'équité (400 périodes de soutien pédagogique pour 1000 élèves). Chacun des établissements décide librement de l'utilisation de ces ressources supplémentaires. Les principales mesures de soutien mises en œuvre par les établissements sont au nombre de trois : la réduction de l'effectif de classes difficiles afin d'améliorer le suivi individuel des élèves ; des appuis individuels donnés en classe ; des cours intensifs d'appui délivrés à des petits groupes d'élèves menacés de décrochage. Cet effort spécial, à hauteur de 3 millions de francs pour l'année scolaire 2020-2021, est la contribution du DFJC pour contrer les effets du choc de la crise sanitaire sur les élèves les plus fragiles. Il doit contribuer à ce que l'année scolaire se déroule aussi normalement que possible, pour le plus grand nombre, en dépit des circonstances qui restent difficiles. Pour contribuer à faire baisser la pression, des mesures de soutien aux élèves qui montrent des fragilités psychologiques sont proposées, tout comme les mesures pédagogiques destinées aux élèves qui ont été absents plusieurs jours en raison des quarantaines pour accompagner leur retour en classe. En outre, des aménagements quant aux conditions de passation des ECR ont été d'ores et déjà prévus, notamment au regard du temps mis à disposition des élèves. Les établissements ont été sensibilisés au soutien à apporter aux enseignants, par exemple en mettant en place ou en renforçant les mesures de coaching ou d'intervision, voire à leur ouvrir des espaces de paroles et d'échanges pour lesquels les psychologues en milieu scolaire ont été mis à contribution.

S'agissant des jeunes suivant une formation générale au gymnase, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) a analysé leurs résultats à la fin du premier semestre. L'enquête a porté sur toutes les volées et tous les gymnases. Une comparaison a été faite avec les résultats de l'année précédente. Le pourcentage de gymnasiens présentant un bulletin insuffisant à fin janvier varie énormément entre les établissements. Il n'est cependant pas constaté de péjoration significative et généralisée des résultats, sauf en 1^{re} année de l'École de culture générale. Les

témoignages concordants des directions de gymnases indiquent qu'il n'existe pas de lien évident entre les résultats insuffisants obtenus au 1er semestre et les situations individuelles subies d'isolement ou de quarantaine.

En revanche, un constat récurrent, qui n'est pas nouveau, est tiré dans tous les gymnases: cette année comme les années précédentes, les élèves en échec sont en moyenne plus souvent absents que les élèves qui réussissent. L'absentéisme, avec excuse valable ou sans excuse, constitue le principal facteur d'échec sur le parcours des gymnasiens. Surtout dans le contexte où la santé psychique des jeunes en formation est fragilisée par la pandémie et ses effets durables en termes de restrictions de sorties et de réunion. L'absentéisme des gymnasiens et son impact sur leur trajectoire sera un point de vigilance ces prochains mois et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les soutiens mis en place sur le plan pédagogique à partir de la rentrée 2020 et qui se prolongeront jusqu'à la fin de l'année scolaire ont pris la forme de cours d'appui au Secondaire II. Avant leur mise en place et dès la rentrée, les enseignantes et les enseignants du Secondaire II des 25 établissements de la DGEP ont été appelés, par leur direction, à identifier les élèves en situation de décrochage scolaire individuel ou les classes présentant des lacunes collectives dans les apprentissages liés à la période de confinement du 16 mars au 7 juin. Au vu de la très grande diversité des formations enseignées au Secondaire II (175 métiers différents dans les Écoles professionnelles et 3 filières gymnasiales totalisant quelque 26 disciplines fondamentales, 20 options spécifiques et 16 options complémentaires), ces cours d'appui ont été très variés tant dans leurs formes que leurs contenus. Au total, on recense quelque 3'400 périodes d'appui, représentant un investissement de 400'000 francs sur l'année civile 2020 financés par le budget ordinaire de fonctionnement. Pour la fin de l'année scolaire 2020-21, soit l'équivalent de 7 mois d'enseignement, les cours d'appui vont se poursuivre en fonction de la demande qui sera identifiée par chacun des établissements. On peut s'attendre à un nombre estimatif de périodes d'appui sur la période à venir de quelque 13'000 heures, pour un montant financier d'environ 1,5 million de francs qui devront être financés via le budget 2021 de la DGEP.

Dans le même ordre d'idée, la DGEP va chercher, en lien avec les files disciplinaires cantonales des gymnases, à mettre sur pied des mesures qui permettent de faire baisser la pression sans revenir sur les objectifs à atteindre en fin d'année tels qu'ils sont établis au niveau fédéral. Une proposition pourrait être par exemple de diminuer la quantité d'ouvrages à lire dans une branche, sans toucher aux exigences de l'examen.

Sur le bilan pédagogique des écoles professionnelles, on ne constate pas plus d'échecs au premier semestre dans les écoles professionnelles que l'année précédente. Le bilan d'ensemble est néanmoins celui d'une situation de très grande fatigue des apprenties et apprentis, fatigue qui pourrait avoir des conséquences en fin d'année. Dans ce cadre, la question des allègements est plus compliquée puisque les programmes d'examen sont définis dans le détail au niveau fédéral. Dans ce contexte, la priorité du Département vise à s'assurer que les apprentis puissent bénéficier de mêmes chances de réussite lors des procédures de qualification, quelle que soit la profession choisie. C'est ainsi, par exemple, que les jeunes en Écoles de métiers dont la pratique professionnelle a été interrompue pendant le confinement ont pu disposer de cours

d'appui particulièrement soutenus dès la rentrée scolaire. En outre, les apprentis en dernière année de formation dans les métiers de la restauration bénéficient de modules de formation pratique et de stages au sein d'entreprises de restauration collective, non touchées par la fermeture actuelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEF, Giancarlo Valceschini, directeur général, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

DFJC, Suzanne Peters, directrice générale adjointe, Direction générale de l'enseignement postobligatoire